

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 1^{er} mai 2019 à 9 h 15, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Suzanne Verreault
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Est absent: M. le maire Régis Labeaume, président

Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.

[CE-2019-0793](#) Abrogation des résolutions CE-2018-2220 et CV-2018-1087 - Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'abrogation de la résolution CA-2018-0500 et la conclusion de l'entente de service entre la Ville de Québec et l'*Administration portuaire de Québec* relative à l'utilisation du site récréotouristique de la baie de Beauport par la population (Dossier 53008) - [AP2019-251](#) (Abroge CE-2018-2220) (CT-2393193) — (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif abroge la résolution CE-2018-2220 du 28 novembre 2018.

Il est également résolu que le comité exécutif, recommande au conseil de la ville d'abroger la résolution CV-2018-1087 du 3 décembre 2018 et de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'abrogation de la résolution CA-2018-0500 adoptée le 5 décembre 2018;
- 2° l'autorisation de la conclusion d'une entente de services entre la Ville de Québec et l'*Administration portuaire de Québec*, relative au développement d'activités et la réalisation de programmes au bénéfice de la population à la baie de Beauport, de la date d'adjudication au 31 décembre 2028, selon des

conditions conformes à celles mentionnées à l'entente de services jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 à 2028 par les autorités compétentes.

CE-2019-0794 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la conclusion de l'entente de gré à gré pour le service de réparation de machineries lourdes (génie civil) incluant pièces chez *Komatsu* (Dossier 53690) - AP2019-258 (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de l'entente de gré à gré avec *Équipement SMS inc.* pour le service de réparation de machineries lourdes (génie civil) incluant pièces, du 4 juillet 2019 au 3 juillet 2022, conformément à la demande de proposition 53690, aux tarifs horaires, aux prix fermes de pièces et aux pourcentages d'escompte sur celles-ci, selon sa proposition du 5 avril 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 à 2022 par les autorités compétentes;
 - 2° aux ateliers concernés du Service de la gestion des équipements motorisés à y recourir selon leurs besoins.
-

CE-2019-0795 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente de gré à gré pour le service de réparation de machineries lourdes (génie civil) incluant pièces chez *John Deere* (Dossier 53689) - AP2019-259 (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de l'entente de gré à gré avec *Nortrax Québec inc.* pour le service de réparation de machineries lourdes (génie civil) incluant pièces, du 4 juillet 2019 au 3 juillet 2022, conformément à la demande de proposition 53689, et ce, aux tarifs horaires, aux prix fermes de pièces et aux pourcentages d'escompte sur celles-ci, selon sa proposition du 9 avril 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 à 2022 par les autorités compétentes;
 - 2° aux ateliers concernés du Service de la gestion des équipements motorisés à y recourir selon leurs besoins.
-

CE-2019-0796 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication du contrat pour la réalisation de sondages et de groupes de discussion auprès des citoyens (Appel d'offres public 53630) - AP2019-266 (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Marketing Léger inc.*, du

contrat pour la réalisation de sondages et de groupes de discussion auprès des citoyens, de la date d'adjudication au 31 août 2021, pour une somme estimée de 257 010 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53630 et aux prix unitaires de sa soumission du 12 avril 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 et 2021 par les autorités compétentes.

CE-2019-0797 **Modification de la fiche PTI 1921007 pour hausser le niveau de réalisation de l'année 2019 du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et conclusion de l'avenant numéro 1 à la convention d'aide financière entre la Ville de Québec et la ministre de la Culture et des Communications du Québec relative à l'ajout d'une aide financière par le ministère - Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération - CU2019-035 (CT-CU2019-035) — (Ra-2122)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de modifier la fiche PTI 1921007 pour hausser le niveau de réalisation de l'année 2019 du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales d'une somme de 720 000 \$;
- 2° d'autoriser la conclusion de l'avenant numéro 1 à la convention d'aide financière entre la Ville de Québec et la ministre de la Culture et des Communications, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'avenant joint au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes;

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° la modification de la fiche PTI 1921007 pour hausser le niveau de réalisation de l'année 2019 du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales d'une somme de 720 000 \$;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'avenant numéro 1 à la convention d'aide financière entre la Ville de Québec et la ministre de la Culture et des Communications, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'avenant joint au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

CE-2019-0798 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation des virements et ajouts de crédits budgétaires pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018, relevant de l'autorité du conseil d'agglomération de Québec, et la prise d'acte de la liste finale des virements de crédits budgétaires entre les compétences d'agglomération et de proximité pour l'exercice financier 2018 - FN2019-012 (Ra-2122)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation des virements de crédits budgétaires sur les activités de fonctionnement de compétence d'agglomération pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018 d'un montant de 47 478 136 \$, selon l'annexe B-1 jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° l'autorisation des ajouts de crédits budgétaires sur les activités de fonctionnement de compétence d'agglomération pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018 d'un montant de 33 744 763 \$, selon l'annexe C-1 jointe audit sommaire;
 - 3° la prise d'acte de la liste finale des virements de crédits budgétaires entre les compétences d'agglomération et de proximité pour l'exercice financier 2018 d'un montant de 31 366 220 \$, au bénéfice de la compétence d'agglomération, selon l'annexe D jointe à ce même sommaire;
 - 4° l'autorisation des ajouts de crédits budgétaires de compétence d'agglomération relatifs à des activités d'investissement pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018 d'un montant de 287 756 \$, selon l'annexe E-1 jointe audit sommaire.
-

CE-2019-0799 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du Règlement N° 368 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 500 000 \$ concernant l'implantation d'un outil de gestion de la performance du Réseau de transport de la Capitale - FN2019-014 (Ra-2122)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 368 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 500 000 \$ concernant l'implantation d'un outil de gestion de la performance du Réseau de transport de la Capitale.*

CE-2019-0800 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du Règlement N° 369 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 3 215 000\$ concernant les études préliminaires pour la réalisation de projets de systèmes d'information numérique du Réseau de transport de la Capitale - FN2019-015 (Ra-2122)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 369 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 3 215 000 \$ concernant les études préliminaires pour la réalisation de projets de systèmes d'information numérique du Réseau de transport de la Capitale.*

CE-2019-0801 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement de mandat d'un administrateur au sein du conseil d'administration de l'*Office municipal d'habitation de Québec* - **OM2019-002** (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du mandat de madame Hélène Gauthier, à titre de représentante de la Ville de Québec pour siéger au conseil d'administration de l'*Office municipal d'habitation de Québec*, pour un mandat de 3 ans ou jusqu'à la nomination de son remplaçant.

CE-2019-0802 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 2019-580 modifiant le Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement R.V.Q. 990 relativement à la création d'une aire de grande affectation Résidentielle-urbain à même une partie de la grande affectation Résidentielle-rural correspondant au lot 2 814 972 (271, Route 138), de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec* - **PA2019-060** (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 2019-580 modifiant le Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement R.V.Q. 990 relativement à la création d'une aire de grande affectation résidentielle-urbain à même une partie de la grande affectation résidentielle-rural correspondant au lot 2 814 972 (271, Route 138), de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, comme étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec* ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire.

CE-2019-0803 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 2019-581 modifiant le Règlement de zonage N° 480-85 relativement à sa concordance au Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement R.V.Q. 990, comme modifié par le Règlement N° 2019-580, de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec* - **PA2019-062** (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 2019-581 modifiant le Règlement de zonage N° 480-85 relativement à sa concordance au Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement R.V.Q. 990 comme modifié par le Règlement N° 2019-580, de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, comme étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec* ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire.

CE-2019-0804 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour les travaux de peinture pour piscines et pataugeoires (Appel d'offres public 53147) - AP2019-247 (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, aux firmes suivantes, des contrats pour les travaux de peinture pour piscines et pataugeoires, de la date d'adjudication jusqu'au 7 mai 2021, conformément à la demande publique de soumissions 53147 et aux prix unitaires de leurs lots respectifs, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 et 2021 par les autorités compétentes :

- Lot 1 : 9110-9983 *Québec inc. (Avalex)*, selon sa soumission du 2 avril 2019;
- Lot 2 : 9348-7049 *Québec inc. (Bourget et Tremblay Construction)*, selon sa soumission du 2 avril 2019.

CE-2019-0805 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour l'installation et réparation des abris temporaires et permanents (Appel d'offres public 53596) - AP2019-261 (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, aux firmes suivantes, des contrats pour l'installation et la réparation des abris temporaires et permanents, de la date d'adjudication au 31 mars 2021, conformément à la demande publique de soumissions 53596 et aux prix unitaires de leurs lots respectifs, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 et 2021 par les autorités compétentes :

- Lots 1 et 3 : *Auvents W. Lecours inc.*, selon sa soumission du 29 mars 2019;
- Lot 2 : *Les Auvents St-Laurent inc.*, selon sa soumission du 26 mars 2019.

CE-2019-0806 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Panthera dentaire inc.* relative au versement d'une subvention dans le cadre du volet *Infrastructures de recherche et développement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Construction d'un bâtiment avec une fonction de R et D dans l'Espace d'innovation Chauveau* - DE2019-097 (CT-DE2019-097) — (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Panthera dentaire inc.* relative au versement d'une subvention maximale de 500 000 \$, dans le cadre du volet *Infrastructures de recherche et développement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Construction d'un bâtiment avec une fonction de R et D dans l'Espace d'innovation Chauveau*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;

2° l'appropriation d'une somme maximale de 500 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour la réalisation de ce projet.

CE-2019-0807 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le contrôle intérimaire instaurant des marges de recul à l'axe applicables aux lots situés en bordure d'un corridor structurant de transport en commun relativement au boulevard des Capucins, R.A.V.Q. 1269 - PA2019-067 (Ra-2122)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le contrôle intérimaire instaurant des marges de recul à l'axe applicables aux lots situés en bordure d'un corridor structurant de transport en commun relativement au boulevard des Capucins, R.A.V.Q. 1269.*

CE-2019-0808 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le contrôle intérimaire relatif à la requalification d'une partie du territoire située en bordure d'un corridor structurant de transport en commun relativement au boulevard des Capucins, R.A.V.Q. 1270 - PA2019-068 (Ra-2122)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le contrôle intérimaire relatif à la requalification d'une partie du territoire située en bordure d'un corridor structurant de transport en commun relativement au boulevard des Capucins, R.A.V.Q. 1270.*

CE-2019-0809 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et madame Nathalie Spooner (ID. 171312), à titre de directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales - RH2019-392 (CT-RH2019-392) — (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville et madame Nathalie Spooner (ID. 171312), pour agir à titre de directrice (D085) du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales (poste no 41195), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

Madame la conseillère Michelle Morin-Doyle déclare qu'elle a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans les dossiers DG2019-028 et DG2019-029 et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur ces question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celles-ci. Elle quitte la séance à 9 h 27.

CE-2019-0810 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur les véhicules hippomobiles relativement aux assurances de véhicules*, R.A.V.Q. 1263 - DG2019-028 (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur les véhicules hippomobiles relativement aux assurances de véhicules*, R.A.V.Q. 1263.

CE-2019-0811 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement sur les véhicules hippomobiles relativement aux assurances et à l'inspection des véhicules*, R.V.Q. 2778 - DG2019-029 (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur les véhicules hippomobiles relativement aux assurances et à l'inspection des véhicules*, R.V.Q. 2778.

Madame la conseillère Michelle Morin-Doyle revient à la séance. Il est 9 h 29.

CE-2019-0812 Entente entre la Ville de Québec et la *Société de développement commercial Centre-Ville de Québec*, relative au versement d'une somme pour les services de gestion des ateliers d'artistes, pour la période du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2024 (Dossier 60783) - AP2019-243 (CT-2421426) — (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'approuver l'entente entre la Ville de Québec et la *Société de développement commercial (SDC) Centre-Ville de Québec*, relative au versement d'une somme de 309 000 \$, excluant les taxes, pour la gestion des ateliers d'artistes, pour la période du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2024, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2019-0813 **Dépôt des listes de contrats requis par l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) - **AP2019-256** (Ra-2122)**

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de :

- 1° la liste des contrats de 25 000 \$ et plus, sous forme de bons de commande et d'ententes, pour le mois de février 2019;
- 2° la liste des contrats de plus de 2 000 \$, totalisant plus de 25 000 \$, émis à un même fournisseur, sous forme de bons de commande et d'ententes ou payés par la carte d'achat ou en atelier de facture décentralisé, pour la période du 1^{er} janvier au 28 février 2019;

et demande que ces listes soient déposées au conseil de la ville, conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

CE-2019-0814 **Entente entre la Ville de Québec et *Les Créations Pyro*, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Grands Feux Loto-Québec*, pour les éditions 2019, 2020 et 2021 - **BE2019-031** (CT-2422547) — (Ra-2122)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Les Créations Pyro*, relative au versement d'une subvention totale de 1 050 000 \$ pour trois ans, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Grands Feux Loto-Québec*, pour les années 2019, 2020 et 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'approbation des budgets pour les années 2020 et 2021 par les autorités compétentes.

CE-2019-0815 **Annulation de l'appel public d'intérêt no 48367 relatif à la vente d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 5 725 735 du cadastre du Québec – Affectation, au domaine privé de la Ville, d'un immeuble situé en bordure de l'avenue D'Estimauville, connu et désigné comme étant le lot 5 725 735 dudit cadastre et vente de ce même lot – Arrondissement de La Cité-Limoilou - **DE2019-122** (Ra-2122)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'annuler l'appel public d'intérêt no 48367 pour la vente d'un immeuble situé en bordure de l'avenue D'Estimauville, connu et désigné comme étant le lot 5 725 735 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec;
- 2° d'affecter, au domaine privé de la Ville, le lot 5 725 735 dudit cadastre, d'une superficie totale de 7 512,5 mètres carrés, tel qu'illustré au plan préliminaire joint au sommaire décisionnel;

- 3° de vendre un immeuble situé en bordure de l'avenue D'Estimauville, connu et désigné comme étant le lot 5 725 735 dudit cadastre, d'une superficie de 7 512,5 mètres carrés, à *Gilpel inc.*, pour une somme de 1 850 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel, notamment celles mentionnées aux clauses spéciales de l'article 11.
-

CE-2019-0816 **Approbation des virements et ajouts de crédits budgétaires pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018 relevant de l'autorité du conseil de la ville et prise d'acte de la liste finale des virements de crédits budgétaires entre les compétences d'agglomération et de proximité pour l'exercice financier 2018 - FN2019-011 (Ra-2122)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser les virements de crédits budgétaires sur les activités de fonctionnement pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018, d'un montant de 1 016 632 \$, selon l'annexe B jointe au sommaire décisionnel;
- 2° d'autoriser les ajouts de crédits budgétaires sur les activités de fonctionnement pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018, d'un montant de 1 225 451 \$, selon l'annexe C jointe audit sommaire;
- 3° de prendre acte de la liste finale des virements de crédits budgétaires entre les compétences d'agglomération et de proximité pour l'exercice financier 2018, d'un montant de 31 366 220 \$, au bénéfice de la compétence d'agglomération, selon l'annexe D jointe à ce même sommaire;
- 4° d'autoriser les ajouts de crédits budgétaires sur les activités d'investissement pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018, d'un montant de 21 596 \$, selon l'annexe E jointe audit sommaire.
-

CE-2019-0817 **Appropriation d'un montant à même les *Fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels* de l'ancienne Ville de Vanier et de l'Arrondissement des Rivières - LS2019-129 (CT-LS2019-129) — (Ra-2122)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'approprier un montant de 72 987,43 \$ à même le *Fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels* de l'ancienne Ville de Vanier et un montant de 202 012,57 \$ à même le *Fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels* de l'Arrondissement des Rivières, pour compléter le montage financier du réaménagement du parc Victorin-Beaucage.

CE-2019-0818 **Demande relative à un acte pour lequel une autorisation de la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* est requise pour le lot 2 164 179 du cadastre du Québec – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - PA2019-004 (Ra-2122)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville, conformément à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (RLRQ, chapitre P-41.1) et sur la base de l'analyse contenue au sommaire décisionnel PA2019-004, d'appuyer la demande d'autorisation à la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* ayant pour objet l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture afin que soit autorisée l'utilisation à des fins résidentielles du lot 2 164 179 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, et ainsi créer quatre nouveaux lots afin d'y construire quatre résidences. La superficie visée par la demande est de 7 981,90 mètres carrés.

CE-2019-0819 **Adoption du *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à diverses dispositions*, R.V.Q. 2765 - PA2019-058 (Ra-2122)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à diverses dispositions*, R.V.Q. 2765.

CE-2019-0820 **Adjudication d'une entente contractuelle pour la fourniture et l'installation des écrans d'isolement et du mobilier (Appel d'offres public 53366) - AP2019-192 (Ra-2122)**

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Bureautique Côte-Sud inc.*, l'entente contractuelle pour la fourniture et la livraison des écrans d'isolement et du mobilier, de la date de l'adjudication au 30 avril 2020, conformément à la demande publique de soumissions 53366 et aux prix unitaires de sa soumission du 2 avril 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

CE-2019-0821 **Avis de modification numéro 1 au contrat pour des travaux de soudure pour la Ville de Québec - Lot 5 Gestion des matières résiduelles (tous les arrondissements) - (Appel d'offres public 51740) - AP2019-221 (Ra-2122)**

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 30 000 \$, excluant les taxes, au contrat pour les travaux de soudure pour la Ville de Québec - Lot 5 adjugé à *P.S. Métal inc.*, selon la délégation de pouvoirs en

vigueur, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-0822 Adjudication d'un contrat pour le programme d'entretien des chaussées 2019 (PSU190102) (Appel d'offres public 53432) - AP2019-248 (CT-2421607) — (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Construction & Pavage Portneuf inc.*, le contrat pour le programme d'entretien des chaussées 2019 (PSU190102) pour une somme de 3 454 635,72 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53432 et aux prix unitaires de sa soumission du 28 mars 2019.

CE-2019-0823 Annulation de l'appel d'offres 53394 relatif à la fourniture et service de distribution d'accessoires en téléphonie - AP2019-250 (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif annule l'appel d'offres public 53394 relatif à la fourniture et service de distribution d'accessoires en téléphonie et rejette, à toutes fins que de droit, les deux soumissions reçues.

CE-2019-0824 Adjudication d'un contrat de services professionnels - Réfection de la rue des Gadelliers et l'approche PGO (PSP185950) (Appel d'offres public 53541) - AP2019-254 (CT-2422365) — (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *WSP Canada inc.*, le contrat de services professionnels - Réfection de la rue des Gadelliers et l'approche PGO (PSP185950) pour une somme de 127 400 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53541 et à sa soumission du 3 avril 2019;
 - 2° autorise *WSP Canada inc.*, par son responsable de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.
-

CE-2019-0825 Dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser pour le mois de février 2019 - AP2019-255 (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser, par l'entremise de la *demande d'achat*, ou payées par la *carte d'achat* ou l'*atelier de factures*, pour le mois de février 2019, conformément à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

CE-2019-0826 Avis de modification numéro 1 au contrat pour des travaux de clôtures - Lot 1 - Secteur Centre (Appel d'offres public 50422) - AP2019-264 (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 70 000 \$, excluant les taxes, au contrat pour des travaux de clôtures - Lot 1 adjugé à *Clôtures Universelles inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-0373 du 28 février 2018, conformément à l'avis de modification numéro 1, joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-0827 Entente entre la Ville de Québec et Craque-Bitume relative au versement d'une subvention pour la gestion et le soutien des activités entourant 21 sites de compostage communautaire pour l'année 2019 - A3MR2019-001 (CT-2421487) — (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Craque-Bitume* relative au versement d'une subvention de 55 100 \$ pour la gestion et le soutien des activités entourant 21 sites de compostage communautaire pour l'année 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2019-0828 Signature d'un avis de présence de matières résiduelles dans le cadre de la réhabilitation du site du Centre de biométhanisation de la matière organique - A4PQ2019-008 (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif autorise la signature et la publication au registre foncier d'un avis de présence de matières résiduelles en vertu de l'article 65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2) et affectant le lot 5 375 773 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, selon l'avis joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-0829 Entente entre la Ville de Québec et le *Festival du barbecue de Québec* relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *BBQ Fest*, en 2019 - **BE2019-026 (CT-2423873) — (Ra-2122)**

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Festival du barbecue de Québec*, relative au versement d'une subvention de 50 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *BBQ Fest*, en 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° la directrice du Bureau des grands événements, madame Catherine Chénier, et le greffier de la Ville, M^e Sylvain Ouellet, à signer ladite entente.
-

CE-2019-0830 Versement d'une aide financière, à titre d'assistance, afin de soutenir le développement d'activités structurantes intermédiaires dans les arrondissements et bonifier l'offre d'animation urbaine sur le territoire de la ville de Québec - **BE2019-030 (CT-2422497) — (Ra-2122)**

Il est résolu que le comité exécutif verse une aide financière, à titre d'assistance, pour des activités structurantes intermédiaires d'arrondissement aux organismes suivants, afin de bonifier l'offre d'animation sur le territoire de la ville de Québec en 2019, pour une somme maximale de 64 000 \$:

- *École de cirque de Québec*, dans le cadre de la tenue de l'événement *Jours de cirque*, en 2019, d'une somme de 25 000 \$;
 - *Société de mise en valeur de la Maison O'Neill et de son site*, dans le cadre de la tenue de l'événement *Week-end rétro*, en 2019, d'une somme de 9 000 \$;
 - *École de musique des Cascades de Beauport inc.*, dans le cadre de la tenue de l'événement *Jazz'Art*, en 2019, d'une somme de 5 000 \$;
 - *Loisirs des Hauts-Sentiers*, dans le cadre de la tenue de l'événement *Fêtes de la famille de Saint-Émile*, en 2019, d'une somme de 25 000 \$.
-

CE-2019-0831 Entente entre la Ville de Québec et la *Corporation événements course de Québec* relative à une subvention en services municipaux, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Descente Royale*, en 2019 - **BE2019-032 (Ra-2122)**

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Corporation Événements Course de Québec*, relative à une subvention en services

municipaux de 20 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Descente Royale*, en 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;

- 2° la directrice du Bureau des grands événements, madame Catherine Chénier, et le greffier de la Ville, M^e Sylvain Ouellet, à signer ladite entente.
-

CE-2019-0832 Participation de monsieur Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal, et de monsieur Yohann Maubrun, directeur du Bureau de projet, à une mission à Ottawa, le 14 mai 2019 - CU2019-038 (CT-CU2019-038) — (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° le déplacement de monsieur le conseiller Pierre-Luc Lachance, et de monsieur Yohann Maubrun, directeur du Bureau de projet, ou de leur remplaçant, à Ottawa, le 14 mai 2019, ou à toute autre date déterminée par les organisateurs;
- 2° une dépense de 1 240 \$ pour les frais de mission de monsieur Pierre-Luc Lachance et de monsieur Yohann Maubrun sur présentation de pièces justificatives.
-

CE-2019-0833 Dépôt de la liste des virements de crédits budgétaires pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018, conformément à la délégation de pouvoirs du comité exécutif prévue au chapitre II.1 du *Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs*, R.R.C.E.V.Q. chapitre D-1 - FN2019-010 (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la liste des virements de crédits budgétaires visés par la délégation de pouvoirs prévue au chapitre II.1 du *Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs*, R.R.C.E.V.Q. chapitre D-1, pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018, soit les virements de crédits budgétaires sur les activités de fonctionnement d'un montant de 2 628 816 \$, tel que décrits à l'annexe A jointe au sommaire décisionnel.

CE-2019-0834 Subvention au Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec concernant le tournoi de balle intermunicipal 2019 des employés manuels - GI2019-006 (CT-2423157) — (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 1 200 \$ au Syndicat *des employés manuels de la Ville de Québec* pour le tournoi de balle intermunicipal des cols bleus qui aura lieu à Longueuil.

CE-2019-0835 Subventions dans le cadre du Programme de soutien financier aux athlètes et clubs sportifs qui participent à des compétitions canadiennes ou internationales - LS2019-109 (CT-2421631) — (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention aux athlètes et au club suivants :

- 200 \$, à William Lefrançois (patinage de vitesse longue piste) pour le *Championnat canadien par groupe d'âge*, à Winnipeg, Manitoba, du 8 au 10 février 2019;
- 200 \$, à Luka Delorme (ski acrobatique) pour le *Championnat canadien National*, à Calgary, Alberta, du 8 au 10 mars 2019;
- 200 \$, à Océanne Guérard (patinage de vitesse courte piste) pour le *Championnat canadien de l'Est*, à Campbelton, Nouveau-Brunswick, du 30 et 31 mars 2019;
- 200 \$, à Victoria Oppel (Tennis) pour le *Championnat canadien U2018*, à Markham, Ontario, du 31 mars au 5 avril 2019;
- 500 \$, au *Club de curling Victoria* (curling) pour le *Scotties Tournament of hearts*, à Sydney, Nouvelle-Écosse, du 16 au 24 février 2019.

CE-2019-0836 Entente de coopération entre la Ville de Québec et le ministre des Transports du Québec concernant le partage bidirectionnel des flux vidéos des caméras de circulation des centres de gestion de circulation du ministère des Transports du Québec et de la Ville de Québec - TM2019-087 (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente de coopération entre la Ville de Québec et le ministre des Transports du Québec relative au partage bidirectionnel des flux des caméras de circulation des centres de gestion de la circulation du ministère des Transports du Québec et de la Ville de Québec, selon les conditions substantiellement conformes à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° monsieur Marc des Rivières, directeur du Service du transport et de la mobilité intelligente, à signer ladite entente.

CE-2019-0837 **Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 10 et 12 avril 2019**

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 10 et 12 avril 2019.

CE-2019-0838 **Modification de la résolution CE-2019-0677 relative à la création, modification de postes et nomination des employés manuels à la suite des 5 cycles de dotation accélérés d'octobre 2018 à février 2019 - RH2019-354 (Modifie CE-2019-0677) (CT-RH2019-354) — (Ra-2122)**

Il est résolu que le comité exécutif modifie la résolution CE-2019-0677 du 11 avril 2019, relative à la création, modification de postes et nomination des employés manuels à la suite des 5 cycles de dotation accélérés d'octobre 2018 à février 2019 en tenant compte de la modification et de la nomination au poste numéro 22906, et ce, conformément à l'annexe jointe au sommaire décisionnel.

CE-2019-0839 **Promotion de monsieur Stéphan Simard (ID. 007259) au grade de chef de peloton à la Division des opérations du Service de protection contre l'incendie - RH2019-385 (CT-RH2019-385) — (Ra-2122)**

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Stéphan Simard (ID. 007259), employé permanent, au grade de chef de peloton (P775) à la Division des opérations du Service de protection contre l'incendie, avec effet le 6 mai 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-0840 **Promotion de monsieur Gilles Girard (ID. 006942) au grade de chef aux opérations à la Division des opérations du Service de protection contre l'incendie - RH2019-386 (CT-RH2019-386) — (Ra-2122)**

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Gilles Girard (ID. 006942), employé permanent, au grade de chef aux opérations (P774) à la Division des opérations du Service de protection contre l'incendie, avec effet le 6 mai 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-0841 Adjudication d'un contrat pour le Centre de glaces - Lot 13 - Systèmes intérieurs (BAT 2016-251) - Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 53039) - AP2019-267 (CT-2423296) — (Ra-2122)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Daharpro Construction inc.*, le contrat pour le Centre de glaces - Lot 13 - Systèmes intérieurs (BAT 2016-251) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge pour une somme de 2 496 000 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53039 et à sa soumission du 5 mars 2019.

La séance est levée à 9 h 50

Marie-Josée Savard
Vice-présidente

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/id